
Dans la cuisine du partenariat. Retour sur les obstacles interculturels et institutionnels dans un projet de coopération universitaire franco-algérienne

In the Kitchen of the Partnership. A Reflexive Look at Intercultural and Institutional Obstacles in a Franco-Algerian Project of Academic Co-Operation

Josiane Stoessel-Ritz, Maurice Blanc et Marc Grodwohl



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/1412>

DOI : [10.4000/interventionseconomiques.1412](https://doi.org/10.4000/interventionseconomiques.1412)

ISBN : 1710-7377

ISSN : 1710-7377

Éditeur

Association d'Économie Politique

Référence électronique

Josiane Stoessel-Ritz, Maurice Blanc et Marc Grodwohl, « Dans la cuisine du partenariat. Retour sur les obstacles interculturels et institutionnels dans un projet de coopération universitaire franco-algérienne », *Revue Interventions économiques* [En ligne], 43 | 2011, mis en ligne le 01 mai 2011, consulté le 26 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/1412> ; DOI : [10.4000/interventionseconomiques.1412](https://doi.org/10.4000/interventionseconomiques.1412)

Ce document a été généré automatiquement le 26 mai 2019.



Les contenus de la revue *Interventions économiques* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution 4.0 International.

Dans la cuisine du partenariat. Retour sur les obstacles interculturels et institutionnels dans un projet de coopération universitaire franco-algérienne

In the Kitchen of the Partnership. A Reflexive Look at Intercultural and Institutional Obstacles in a Franco-Algerian Project of Academic Co-Operation

Josiane Stoessel-Ritz, Maurice Blanc et Marc Grodwohl

Introduction

- 1 La coopération internationale universitaire relève d'une politique à multiples facettes. Si cette coopération répond à une logique scientifique et pédagogique d'échanges, de comparaisons et de confrontations, elle est prise aussi dans une logique institutionnelle : le positionnement des universités dans le champ concurrentiel de la formation et de la recherche internationale, qui devient le vecteur de la politique nationale des *Affaires étrangères*, ici de la France vers l'Algérie, fortement marquée par l'empreinte de la colonisation.
- 2 Mais elle répond en même temps à une logique affective, repérée depuis longtemps par la sociologie des organisations, notamment lorsqu'elle compare les organigrammes formels et informels (Crozier et Friedberg, 1977). Cette logique affective occupe une place centrale dans la sociologie de la transaction sociale (Remy *et al.*, 1979). Elle souligne que la transaction ne se limite pas à un calcul économique et qu'elle implique du don et du contre-don. La coopération internationale universitaire implique la subjectivité des chercheurs qui s'y engagent. Entre la France et l'Algérie, la colonisation et la guerre de libération ont laissé des traces profondes.

- 3 Engagés depuis 2004 dans la coopération franco-algérienne en Kabylie, nous faisons un retour réflexif sur les actions menées dans ce cadre. La construction de nouveaux horizons de recherche, d'action et de partenariat se heurte à des obstacles qui peuvent être institutionnels et/ou interculturels. Ces initiatives se construisent dans la tension entre les attentes respectives des partenaires : les chercheurs français, les étudiants et chercheurs algériens ; les institutions, les professionnels et les habitants rencontrés sur le terrain.
- 4 Le partenariat est en principe une forme de coopération formalisée, dans laquelle des acteurs égaux s'engagent librement, après s'être accordés sur des objectifs communs et bénéfiques pour tous. Mais, en reprenant la célèbre formule d'Orwell (1945), certains partenaires « sont plus égaux que les autres ». L'objectif commun est interprété de façon divergente et quelquefois contradictoire, des partenaires pouvant alors crier à la trahison. Le partenariat est traversé par des tensions et il est un processus transactionnel qui passe par des négociations toujours à recommencer pour reformuler les objectifs de façon satisfaisante de part et d'autre.
- 5 Notre démarche interroge les cadres de l'expérience pour saisir le rapport social que masque « une relation au terrain », généralement imposée par le partenaire « invitant » (celui qui reçoit les autres sur son territoire). Ces cadres, et les représentations sociales qui les accompagnent, assignent le chercheur français en Algérie dans une place et un rôle imposés. Nous cherchons à en sortir, notamment en accompagnant le désir des habitants d'une commune rurale de créer une « école du patrimoine », liée au projet de réoccupation d'un village et d'un territoire désertés.
- 6 Cette contribution analyse l'impact de la mise à l'épreuve du chercheur sur un terrain, obligé de se dévoiler face aux obstacles imprévus. Elle veut aussi contribuer à une capitalisation des expériences de partenariat international dans la coopération universitaire. Elle s'inspire de la théorie de la réflexivité d'Anthony Giddens, qui atténue la coupure entre savoirs scientifiques et savoirs profanes : « Aucune ligne de démarcation claire ne sépare les acteurs "ordinaires" des spécialistes lorsqu'il s'agit de réflexion sociologique documentée » (Giddens, 1987, p. 43). Une conséquence importante est que les chercheurs peuvent éclairer les acteurs sur le sens de leur action et contribuer au pilotage de l'action. Cette analyse réflexive vise d'abord à nous éclairer nous-mêmes, en tant qu'acteurs d'un partenariat de recherche, sur les tensions et les paradoxes dans lesquels nous sommes engagés. La prétention à la scientificité de cette démarche repose sur sa mise en débat et sa validation par les pairs : est-ce que cette analyse vaut pour d'autres partenariats de recherche, intégralement ou en partie seulement ?
- 7 Nos projets de recherche-action sur le développement durable et les solidarités favorisent le travail de confrontation et d'échange, autour de l'interdisciplinarité. Nos propres outils scientifiques et nos paradigmes sont mis en question dans ce partenariat, nous imposant l'approfondissement de nos conceptualisations. La contextualisation historique, sociale et culturelle permet de comprendre les transactions sociales et les formes d'engagement tacite qui autorisent les partenaires à sortir des modèles imposés.
- 8 Nous devons redoubler de précautions pour analyser un partenariat dans lequel nous sommes partie prenante. Nous tentons un retour réflexif et critique sur notre propre pratique, cherchant à combiner l'engagement dans le projet avec la distanciation. La section 1 expose les grandes lignes du projet de coopération avec l'Université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou. La section 2 montre que l'approche par la transaction sociale est

pertinente pour une analyse des processus partenariaux. La section 3 analyse les principaux obstacles et freins au partenariat. La section 4 sélectionne un projet, « l'école du patrimoine vivant », qui a eu du mal à démarrer et qui vise un partenariat « triangulaire » entre les autorités locales (l'Assemblée populaire communale, APC), l'Université de Tizi Ouzou et les chercheurs français. En montant en généralité, la section 5 développe les liens entre le partenariat, la relation au terrain et la démocratie étudiante. La conclusion dégage quelques leçons pour le partenariat universitaire international.

La genèse d'un projet de partenariat franco-algérien

- 9 L'usage du singulier est réducteur, il y a en réalité différents projets avec des objectifs pluriels, formalisés ou non. Ces projets s'inscrivent dans des cadres institutionnels qui fixent leurs règles. Celles-ci participent à la structuration du partenariat qui doit satisfaire des objectifs divergents, voire contradictoires, en répondant de manière partielle et inégale aux attentes implicites de chacun.

Origines et objectifs du partenariat

- 10 Ce projet est né en Algérie, à la fin d'un colloque international à l'Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou en 2004 : « La décentralisation au service du développement local ». Les organisateurs et des enseignants-chercheurs français ont eu le désir de poursuivre les échanges et de coopérer, en particulier dans les domaines de la recherche et de la formation à la recherche des étudiants avancés. En termes psychanalytiques, ce désir relevait du principe de plaisir et, pour qu'il se concrétise, il a fallu le soumettre à l'épreuve du principe de réalité : le structurer, trouver les financements, etc. Le partenaire algérien était clairement identifié : un noyau d'enseignants-chercheurs et de doctorants de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université de Tizi-Ouzou, participant à la Post-graduation¹ « Economie publique locale et Gestion des Collectivités locales ». C'était plus flou du côté français : des enseignants-chercheurs de différentes institutions (principalement des universités alsaciennes et parisiennes) et de diverses disciplines : économie, sociologie, droit et géographie. Ce projet témoigne de la volonté d'ouverture d'économistes algériens. Du côté français, la richesse du réseau informel rend sa formalisation plus complexe, ce qui est un handicap pour contractualiser et obtenir des financements.
- 11 L'Université de Haute-Alsace à Mulhouse est devenue le porteur du projet car elle délivre un Master « économie sociale et solidaire », suffisamment transversal pour correspondre au souci algérien du développement local et solidaire. L'accord de coopération entre les universités de Tizi-Ouzou et de Haute-Alsace représente la première étape de l'institutionnalisation de la coopération, en identifiant ces deux universités comme les chevilles ouvrières, algérienne et française, coordonnant la coopération. Cet accord-cadre permet d'engager un processus de formation par la recherche sur un thème intitulé par le partenaire algérien : Gestion durable des territoires, développement local et solidaire.

La mise en œuvre

- 12 Par cet accord entre les deux universités, l'action des partenaires est adossée à celle des autorités de tutelle, françaises et algériennes, en charge de la coopération. Ce cadre institutionnel fixe les priorités négociées en étroite relation avec les acteurs de la politique universitaire et de recherche. En 2005-2006, le cadre de cette politique se concrétise par une réforme de l'enseignement universitaire en France, le LMD (Licence, Master, Doctorat). Le dispositif élaboré pour diffuser cette réforme au sein de l'université algérienne est porté par le Haut-conseil franco-algérien universitaire et de recherche (HCFAUR).
- 13 La mission pour laquelle nous sommes financés porte sur la formation de doctorants, qui sont pour la plupart enseignants à l'université. Mais la priorité des financeurs est l'introduction de la réforme LMD en Algérie. Le HCHAUR nous charge d'apporter notre soutien à la mise en place d'un Master « Ingénierie territoriale, développement local et solidaire » conditionné à l'engagement d'une action réformatrice de l'enseignement universitaire algérien. C'est une première source de frustration car nous sommes appelés à faire de l'ingénierie pédagogique et à dispenser la bonne parole pour une réforme sur laquelle nous sommes nous mêmes réservés, en raison de notre expérience en France en matière de création de Masters : deux d'entre nous ont mis en place des Masters (respectivement en « Aménagement et Urbanisme » à Strasbourg et « Economie sociale et solidaire » à Mulhouse). Nous connaissons à la fois l'intérêt et les limites du dispositif LMD ; nous encourageons nos collègues algériens à ne pas copier ce qui se fait en France comme une « bonne pratique », mais à l'adapter à leur contexte² (Navez-Bouchanine, 2007).
- 14 Nos rapports d'activités dans le cadre de la coopération franco-algérienne doivent mettre en valeur notre soutien à la mise en place du LMD, même si ce n'est qu'une partie limitée de notre activité. Cette « falsification » est un simple camouflage, mais elle est indispensable. C'est une fiction, au sens juridique du terme, ou une transaction tacite (voir section II), qui permet aux responsables administratifs français et algériens d'être couverts. Mais personne n'est dupe, eux les premiers.
- 15 A partir de 2007, notre projet est intégré dans un deuxième dispositif, le programme de recherche PHC Tassili « Gestion durable des territoires, développement local et solidaire ». L'emboîtement de ces différents cadres superposés appelle un travail de traduction et d'interprétation à plusieurs échelles : locale (université partenaire), globale (services de l'Etat), institutionnelle (coopération) et interinstitutionnelle (Enseignement supérieur et Recherche ; Affaires étrangères et Coopération). L'accessibilité des informations et les contingences de l'entreprise imposent aux partenaires un travail conjoint de consultation et d'échanges pour dégager un compromis transactionnel. Celui-ci prend partiellement acte des différences d'attentes entre les acteurs (ministères, services de coopération et enseignants-chercheurs).
- 16 Le compromis propose de répondre concrètement par un projet aux contradictions et aux insuffisances des modèles implicites. Dans notre cas, il est entendu que le partenaire français n'a pas vocation à prendre part à un processus de réforme des universités algériennes. Toutefois notre présence au sein d'un établissement universitaire suscite curiosité et discussions, comme au sujet de l'ouverture de l'université au monde économique. L'intérêt commun des partenaires pour cette ouverture permet de déplacer

les interrogations vers des préoccupations d'insertion professionnelle des étudiants comme un argument qui donne une justification légitime au projet de coopération et donc à notre présence sur le site.

- 17 Par le renouvellement toujours renégocié des objectifs, notre projet de coopération est paré d'attributions et d'attentes multiples et parfois contradictoires entre elles, voire avec notre propre vision du projet. La superposition des cadres finit par masquer la dimension première de toute initiative de ce genre : un partenariat d'équipes de recherche qui se reconnaissent dans un projet partagé.

Le dispositif de coopération sur le terrain

En cinq ans, l'équipe française (9 chercheurs) a réalisé plus de 30 missions à l'Université de Tizi-Ouzou consacrées à des conférences, cours, séminaires de doctorants et magistérants, des réunions et des rendez-vous très enrichissants tant sur le site universitaire qu'auprès des partenaires publics ou privés : la Wilaya (équivalent de la Préfecture), des Assemblées Populaires Communales (APC), des Comités de villages, des entreprises, des villes (Tizi-Ouzou, Béjaïa) et des communes de Kabylie (plus d'une vingtaine d'APC ou villages). L'objectif est d'appréhender les attentes et dynamiques locales (micro entreprises, projets locaux de développement, formation des cadres territoriaux) afin de pouvoir construire ensemble les cadres et les outils de la formation de professionnels qualifiés en développement local, dans le respect des solidarités et d'une conception « juste » de la gestion durable des ressources. La méthode de recherche repose sur l'observation participante sur le terrain. Nous avons ainsi réalisé plus de 120 entretiens collectifs (acteurs publics locaux, associations, familles), dont nombre de « réunions » improvisées dans des villages sur leurs projets de développement et l'organisation des solidarités locales.

D'un autre côté, le programme de partenariat a prévu une mobilité scientifique de l'Algérie vers la France : une vingtaine de missions confiées à des doctorants et des enseignants-chercheurs algériens se sont concrétisées par des séjours en Alsace entre 2006 et 2010, mais dans des conditions difficiles (voir section 5.1). Ces missions passent par l'accueil dans nos laboratoires de recherche de doctorants dont les sujets souvent prescrits et préconstruits appellent un travail de déconstruction des questions traitées et une familiarisation avec les méthodes de recherche en sciences sociales.

L'approche par la transaction sociale

- 18 Selon Edgar Morin (1990), la complexité du social est faite de paradoxes : nous sommes sommés en permanence de satisfaire deux injonctions contradictoires en même temps, ce qui passe par des compromis toujours boiteux, ou des transactions. La transaction sociale est un processus d'élaboration des compromis alliant échange, négociation et rapport de force (Remy, 1998). Elle peut être formalisée (c'est obligatoire dans le cas de la transaction juridique) mais elle peut rester informelle, voire secrète. La transaction sociale est une bonne focale pour analyser la coopération et le partenariat. En France, le slogan de l'Union de la Gauche qui a permis en 1981 sa victoire aux élections présidentielles, « l'union est un combat », exprime bien le paradoxe que la perspective transactionnelle permet de décortiquer.

Coopération, compromis pratiques et transactions sociales

- 19 Le concept de transaction sociale a deux dimensions. Il faut distinguer d'abord le *processus* du *produit* transactionnel, c'est-à-dire la dynamique qui permet de résoudre un désaccord en aboutissant à un compromis pratique, qui est le produit, ou le résultat atteint (Remy, 1998). Il faut aussi prendre en compte le degré de formalisation de la transaction, qui se situe entre deux pôles extrêmes : la transaction juridique au pôle le plus formalisé et la « transaction collusive », fondée sur la complicité et le secret. Cette expression a été forgée en science politique, pour analyser le champ des relations internationales (Dobry, 2002). Mais ce concept ne se limite pas à la diplomatie et il peut s'appliquer à bien d'autres champs de la coopération. Sans relever de la collusion, beaucoup de transactions se réalisent sur un mode implicite et tacite. Les partenaires dénonceraient vigoureusement certaines transactions si elles étaient énoncées (Blanc, 2009a et 2009b). C'est par exemple le cas de déclarations de dirigeants publiées dans la presse, mais sous couvert d'anonymat.
- 20 Une transaction tacite ne peut fonctionner que dans une relation de confiance : ici, les responsables de la coopération universitaire acceptent de tels arrangements car ils croient à la qualité du travail fourni, même s'il ne rentre pas dans les cadres administratifs préétablis. Cette transaction tacite est foncièrement ambiguë : elle autorise des écarts et des innovations, mais toujours à titre précaire et révoquant. L'ambiguïté permet d'innover, mais elle doit être relayée par une institutionnalisation qui apporte une certaine stabilité, même si le prix à payer pour cela est élevé : la perte du souffle créateur (ou du charisme) initial.
- 21 En reprenant la métaphore de Michel Callon (2001), nous voulons pratiquer une « recherche de plein air » sur le terrain kabyle et non une recherche « confinée » dans un laboratoire universitaire. Les obstacles rencontrés témoignent d'une grande ambiguïté : si l'ouverture de l'université à son environnement est bien comprise comme un passage obligé pour approcher les faits avec des méthodes scientifiques empiriques, elle suppose que les chercheurs acceptent implicitement un code et des normes quant aux usages autorisant l'accès au terrain et à ses interlocuteurs. L'accessibilité est soutenue par un masque d'inaccessibilité, construit dans le choix des sites et des interlocuteurs, voire des registres d'un discours qui maintiennent le visiteur à sa place d'étranger de passage. Le mode de connaissance du terrain par les pratiques sociales concrètes, parce qu'il engage un type de pratiques de recherches, met en jeu un intérêt pour les modes d'appropriation de ce terrain, y compris par les chercheurs eux-mêmes. Autrement dit, il s'agit d'une économie des échanges symboliques dans laquelle les « pratiques ont toujours une vérité double » (Bourdieu, 1994, p. 178).
- 22 Le rapport à l'administration et à ses services se traduit par un discours ambigu de dénonciation des lourdeurs bureaucratiques et d'acceptation tacite de ses usages et de ses rituels. Ces derniers rappellent au visiteur l'importance des règles formelles dans le maintien de relations d'égal à égal, mais en présupposant que le visiteur se soumette à une « obligation de réserve ». La gestion des dossiers algériens de coopération ne semble possible qu'au prix d'arrangements et de transactions dans l'urgence, sans lesquels les missions ne pourraient se réaliser. Ce régime d'exception aux règles permet des transactions à chaud qui sont le moyen d'échapper aux cercles vicieux bureaucratiques (voir section 3.1).

Partenariat, coopération conflictuelle et transaction

- 23 Le partenariat est un processus de coopération entre acteurs inégaux, mais avec un rapport de force fluctuant selon les circonstances : entre le « dominé » et le « dominant », les relations s'inversent facilement. Contrairement à la rhétorique de la bonne gouvernance, le partenariat n'est pas spontanément « gagnant-gagnant » ! Il relève le plus souvent de la coopération conflictuelle (Blanc, 2009c). Dans toute coopération, les acteurs ont un intérêt commun qui n'efface pas leurs objectifs propres ; il y a donc des tensions et des désaccords et la coopération est un processus transactionnel fragile et difficile.
- 24 Le problème majeur de la coopération est la coordination des acteurs-partenaires, pour qu'ils s'engagent de façon cohérente dans la même direction. Cette coordination est souvent conflictuelle car elle renvoie à des enjeux de pouvoir : chacun des acteurs se verrait bien coordinateur ; mais personne n'accepte facilement d'être coordonné par autrui. La coopération implique donc des compromis et des transactions entre les prétendants à la coordination.

Les tensions et les obstacles à la coopération

- 25 Pour comprendre les obstacles rencontrés, il faut souligner les éléments du contexte qui ont pesé, de manière directe et indirecte, sur les pratiques de coopération entre les partenaires. Certaines difficultés découlent du climat politique en Algérie et des relations tumultueuses entre la France et l'Algérie. D'autres tiennent aux ambiguïtés de la politique universitaire algérienne qui recherche une ouverture internationale, tout en ayant légitimement peur de favoriser l'exode des cerveaux et l'émigration des élites algériennes. Enfin, les malentendus interculturels sont fréquents dans la coopération au quotidien. Ils reposent souvent sur un « consensus supposé » (Voyé, 1992) postulant la convergence non vérifiée des attentes implicites des partenaires.

Le rôle de l'université et l'impact de son fonctionnement bureaucratique

- 26 Comme en France, l'université algérienne représente dans bien des villes le premier employeur de la région. En 2004-2005, 56 établissements d'enseignement supérieur (dont 27 universités) accueillent 750 000 étudiants et il n'est pas rare d'enregistrer des effectifs de plus de 40 000 étudiants par établissement (Tizi-Ouzou). L'importance démographique de la jeunesse dans la population en Algérie constitue une préoccupation économique, mais aussi sociale et politique ; les moins de 35 ans représentent 64 % de la population totale, soit près des deux tiers (ONS, 2009). Les efforts publics de l'Etat depuis trente ans en faveur de l'enseignement supérieur attestent d'un engagement qui a permis des progrès incontestables, ce que la démocratisation de l'université confirme. Avec des effectifs d'étudiants en croissance exponentielle (plus d'un million d'étudiants en 2010), l'université algérienne devient un lieu de cristallisation des attentes et d'espoir pour un avenir meilleur, mais elle pourrait se transformer en réceptacle d'amères déceptions.

- 27 Cependant, les difficultés et les carences du système d'enseignement supérieur sont connues des autorités : des « formations obsolètes », restées théoriques et des relations « inexistantes » avec l'évolution concrète de l'environnement, entraînant une absence de prise en compte des populations et des territoires (HCFAUR, 2005). Par ailleurs, l'enseignement supérieur concentre ses effectifs en premier cycle (plus de 75 % des étudiants) et, depuis peu, les étudiants rejoignent en masse les facultés de lettres et sciences humaines, de sciences économiques et de gestion. Parés de diplômes généralistes, les jeunes Algériens grossissent le plus souvent les rangs des chômeurs. Selon l'Office national des statistiques, en 2010, le taux d'activité est de 55,5 % pour les adultes de 25 à 54 ans, alors qu'il chute de moitié (28,2 %) pour les jeunes de 15 à 24 ans.
- 28 Le système universitaire est une institution centralisée et hiérarchisée et ses agents se reposent sur la reproduction de règles impersonnelles et arbitraires, à l'instar des cercles vicieux bureaucratiques (Crozier, 1963). Par son organisation formelle et rigide, l'université algérienne copie un modèle d'administration française « bloquée » (Crozier et Friedberg, 1977). Dans ce contexte, les pratiques de partenariat, qui se présentent comme des pratiques d'ouverture et de changement, restent subordonnées à l'apprentissage de codes et de règles qui génèrent un fonctionnement parallèle du pouvoir. Les partenaires sont encastrés dans un système dont ils doivent clarifier les règles avant de pouvoir agir au nom d'un « projet » devenu un objet et un révélateur des jeux de pouvoirs.
- 29 Le sous-encadrement des universités algériennes est flagrant. L'essentiel de l'enseignement est assuré par des magistérants et doctorants, avec des statuts proches de ceux des assistants, maîtres-assistants et chargés de cours en France, avant la réforme de 1984. Le nombre d'enseignants susceptibles de diriger des doctorats (docteurs d'Etat et habilités à diriger des recherches) est notoirement insuffisant. Former les futurs docteurs et, au-delà, les préparer à l'habilitation à diriger des recherches sont des enjeux majeurs pour l'avenir de l'université algérienne. La participation d'universitaires étrangers vient combler un manque, mais elle est victime d'un cercle vicieux bureaucratique. Les dispositifs existants, co-tutelle et co-direction de thèse³, supposent une égalité des partenaires, ici un directeur français et un directeur algérien. En l'absence d'un directeur algérien dûment habilité, la seule solution administrative est l'inscription de l'étudiant en France, pour l'obtention d'un doctorat français. Cette solution est difficilement acceptable par l'université algérienne, qui redoute que les étudiants algériens obtenant un doctorat français ne quittent définitivement l'Algérie. La co-tutelle de thèse suscite les mêmes inquiétudes, mais il est plus difficile de les formuler ouvertement : l'étudiant algérien muni d'un doctorat français et algérien restera-t-il en Algérie ?
- 30 Dans ce contexte, la coopération universitaire est source de tensions et de résistances internes. Le projet de réforme LMD peut être construit comme un objet de controverse et mis au service d'une tactique de l'institution qui vise à apaiser ou à entretenir les inquiétudes et la méfiance des étudiants dans un rapport de force avec une autorité supérieure invisible. Compris comme une initiative de réforme exogène (partenaire étranger), notre projet de coopération souligne également la présence de résistances vis à vis de l'ouverture au territoire, moins de la part des acteurs politiques locaux que d'acteurs universitaires peu enclins à une remise en question de leurs pratiques. La coopération internationale constitue pour ces derniers un couple d'attraction et de répulsion.

Usage du français en déclin et dénonciation du néocolonialisme

- 31 Intervenir dans une université d'Etat en Algérie, au nom d'une réforme prônée par les autorités françaises et algériennes, constitue une expérience singulière de mise à l'épreuve, comme le souligne la sociologie pragmatique (Boltanski, 1990). Cette intervention dévoile les valeurs et les principes qui animent les acteurs. La présence française sur le terrain de la réforme universitaire en Algérie a suscité parfois des réactions vives et le soupçon de néocolonialisme est latent dans les échanges avec les étudiants, agents administratifs et acteurs de la société civile. Le poids de la guerre d'Algérie n'est pas effacé et il pèse comme une ombre dans une « réconciliation » toujours à (re)faire. Sans cet effort, le projet ne peut être entendu et il suppose à chaque étape une légitimation par une autorité supérieure.
- 32 Dans les débats avec des étudiants sur le LMD, nous avons tenu un discours justifiant une réforme introduisant le changement et facilitant l'ouverture internationale de l'Université ; mais ce discours pouvait être perçu comme une intervention française fondée sur un sentiment de supériorité et ignorante des enjeux locaux, sociaux et économiques : « (cette réforme) ne pouvait être acceptée car, en Kabylie, on n'accepte pas une réforme imposée d'en haut » (entretien avec un responsable à Tizi-Ouzou).
- 33 La dimension politique de la coopération franco algérienne se révèle dans un contexte global d'arabisation de l'enseignement en Algérie. L'imposition de la langue arabe comme langue officielle dans le système d'enseignement primaire et secondaire aboutit à une maîtrise insuffisante du français chez les étudiants. A cet égard, la Kabylie se distingue du reste du pays, d'une part parce c'est une région où le plurilinguisme est entretenu par des pratiques constitutives d'une pluralité de registres d'identification (la langue *amazigh* ou kabyle, le français et l'arabe) (CMEP, 2008) ; l'usage de la langue française y est d'autre part très répandu sinon généralisé, notamment dans l'enseignement universitaire des sciences humaines, des lettres et des sciences économiques. Le projet de coopération, lesté de ces attributs, se présente comme un objet dont la dimension symbolique, historique et sociale est bien perçue par les partenaires pris dans un jeu de pouvoirs, dans lequel chacun tient le rôle qui lui est attribué, même s'il ne correspond pas à ses souhaits.

Les obstacles politiques : le terrorisme et les visas

- 34 Contrairement aux déclarations officielles, le terrorisme présumé islamiste n'est pas éradiqué. Le quadrillage policier en atteste et il est très visible. Des groupes armés sont présents dans des zones montagneuses de Kabylie. Ils font le coup de main contre des installations militaires et il leur arrive de prendre des étrangers en otages. Des universitaires français pourraient être une cible de choix et nos hôtes sont très soucieux de notre sécurité. Même si c'est pour la bonne cause, nous avons le sentiment d'être assignés à résidence et nous avons surtout la frustration de ne pas pouvoir remplir un volet essentiel de notre mission : la formation des étudiants à l'enquête de terrain.
- 35 Un autre problème découle de la politique de la France et de l'Union Européenne visant « la maîtrise des flux migratoires » en provenance des pays dits du Sud : elle aboutit à une attribution des visas restrictive, tatillonne et soupçonneuse. Cette politique est vécue comme une humiliation par l'Algérie alors que, paradoxalement, elle converge avec la volonté du gouvernement algérien de freiner l'émigration de sa jeunesse. Cette politique

a des effets catastrophiques sur le volet d'accueil des étudiants et enseignants algériens dans nos universités et centres de recherche. Malgré les efforts des services culturels de l'Ambassade de France, les Algériens ne viennent pas en France à la date prévue, mais lorsqu'ils obtiennent enfin leur visa⁴.

Les malentendus interculturels

- 36 La vie quotidienne est émaillée de petits incidents qui perturbent la coopération. Nous les signalons sans nous y attarder car il s'agit de phénomènes qui débordent le cadre de la coopération internationale et qui sont bien connus dans la recherche interculturelle (Demorgon, 2005 ; Cohen-Emerique, 2001). Nous avons éprouvé qu'il y a des choses dont il est difficile de parler, la sécurité par exemple : « il n'y a aucun problème » est la réponse rituelle, alors qu'il est manifeste que c'est une angoisse permanente. Il y a des changements de programme à la dernière minute sur lesquels il est impossible d'obtenir une explication. De notre point de vue, le souci des apparences et le respect du protocole ne permettent pas d'aborder ce qui viendrait contredire la bonne image que l'on veut donner de soi, de son université et de son pays. La sociologie comme « dévoilement du réel » est difficile à admettre, malgré le prestige de Bourdieu en Algérie, en particulier en Kabylie.
- 37 Il faut respecter des convenances liées aux statuts et aux procédures. Le paradoxe est que ces convenances, que nous trouvons insupportables, sont la part d'ombre du modèle bureaucratique français, qui est partie intégrante de l'héritage colonial. La frontière entre ce qui peut être dit publiquement et ce qui ne peut l'être qu'en privé varie selon les cultures (et il ne faut pas réduire les cultures aux seules cultures nationales ou régionales). Nous sommes en permanence confrontés à des ambiguïtés que nous essayons de rendre créatrices, sans y parvenir à chaque fois. Par la méthode des essais et des erreurs, nous entrons dans un processus d'apprentissage de l'altérité et de la construction de la réciprocité.

La reconnaissance du patrimoine vernaculaire, un exemple de partenariat en recherche-action

- 38 Le partenariat franco-algérien s'inscrit dans un cadre institutionnel qui intègre une dimension d'action culturelle, présente dans un projet qui est ouvert sur l'environnement social et culturel de la Kabylie. L'attention accordée au patrimoine en Kabylie se cristallise dans une mission sur les objets d'un patrimoine rural à l'abandon, qui rappelle la situation des années 1970 en Alsace.

L'écomusée d'Alsace

En Alsace, au terme de la révolution agricole de l'après-guerre, les bâtiments ruraux anciens sont abandonnés, pour des motifs fonctionnels (inadéquation aux nouvelles conditions de production) et/ou symboliques (image négative). Inquiets de la perte de substance de l'espace rural, des jeunes ont créé en 1971 l'association « Maisons paysannes d'Alsace ». Des chantiers de volontaires ont entrepris la réhabilitation de bâtiments en ruines. Les actions concrètes ont débouché sur la reconnaissance de ce patrimoine par les habitants, qui progressivement se sont réapproprié leurs maisons et leurs villages.

L'association a donné un prolongement à cette action en créant l'écomusée d'Alsace ; ce musée vivant et évolutif a valorisé et développé les aspects scientifiques du patrimoine rural et industriel, il a conservé et présenté des bâtiments anciens sauvés par transfert ; de 1984 à 2006, il a associé les habitants de la région à la conception et à l'animation du musée, comme lieu de transmission de leurs savoirs. Etudiants en architecture et jeunes en difficulté d'insertion, par exemple, ont appris les uns des autres sur des chantiers expérimentaux.

Dans les années 1990, l'écomusée d'Alsace a connu un grand succès. Il a inspiré et accompagné une réalisation similaire en Iran, dans la province du Guilan, dans un contexte de crise culturelle de la ruralité comparable à celle de l'Alsace.

- 39 Pour les chercheurs français, le projet de coopération universitaire vise à confronter deux réalités socio-historiques : les territoires français qui leur sont familiers et les territoires algériens qu'ils apprennent à comprendre. Cette posture réflexive constitue une exigence collective du groupe français, avec l'ambition de dégager les enseignements de nos expériences de chercheurs et d'acteurs, tout en sortant de nos propres modèles de pensée et d'action.

Le projet « d'école du patrimoine vivant »

- 40 Le projet de mise en valeur du patrimoine rural obéit à cette attente de croisement des regards. Avec l'appui de l'ambassade de France à Alger, un ethnologue expérimenté (l'ancien directeur de l'écomusée d'Alsace) rejoint l'équipe d'enseignants-chercheurs en qualité d'intervenant sur le terrain. Cette section relate les conditions d'émergence et de discussion de la création d'un lieu à créer, à la fois symbolique et siège d'une pratique opérationnelle relative au patrimoine ethnologique d'une région, ce qui « (...) comprend les modes spécifiques d'organisation matérielle et d'organisation sociale des groupes qui le composent, leurs savoirs, leur représentation du monde, et de façon générale les éléments qui fondent l'identité de chaque groupe social et le différencient des autres » (Chiva 1990).
- 41 Un tel chantier pratique est nécessaire pour confronter ce que patrimoine ethnologique veut dire en France (où cette notion montre une certaine usure) et en Algérie (où elle est en train de se façonner). Idéalement, habitants et chercheurs, français et algériens, se donneraient le temps de reconnaître leurs subjectivités respectives et de bâtir une relation de confiance. Une première phase d'invention commune du patrimoine permettrait de préciser les définitions chemin faisant. Le patrimoine visé ici ne peut être défini et catégorisé *a priori*, dans la mesure où il est construit par les habitants, avec des objets qui, en perdant leur fonction utilitaire, se trouvent chargés de valeurs symboliques perçues comme positives ou négatives.
- 42 L'ethnologue est averti qu'une partie de ses interlocuteurs en Algérie ne saurait faire abstraction du passé colonial, dont certains objets anciens permettent le commentaire. L'habitat traditionnel en est un exemple extrême, les interlocuteurs ne manquant pas de lui faire dire, non sans raisons, l'état de pauvreté de la population durant la domination coloniale. Lorsqu'il s'intéresse à cet habitat, le chercheur peut être soupçonné de poursuivre le dessein d'une justification *a posteriori* de l'œuvre civilisatrice de la colonisation, de perpétuer le cliché du dominé « naturel », de nier la difficile construction de la modernité en préparant l'advenue d'un tourisme de voyeurisme de la misère. Tous ces propos ont été relevés, reflétant les freins que l'on rencontre dans la construction du patrimoine comme objet de recherche commun, susceptible d'ouvrir des pistes de

développement. L'exemple de l'habitat peut être étendu à d'autres productions vernaculaires, la poterie féminine par exemple.

- 43 La construction patrimoniale implique une diversité d'acteurs, qui n'ont pas le même rapport aux choses et aux sens auxquels elles renvoient. Aussi, elle s'opère avec des objets plus qu'avec des concepts. L'objet se prête à une interrogation croisée sur ses usages anciens, sa place actuelle dans les « discours » non parlés, sa fonction de médiation avec le non vu ou l'invisible (Grodwohl, 2008). Algériens et Français ont convenu de l'intérêt d'un terrain pratique et expérimental sur lequel habitants, responsables locaux, étudiants et chercheurs pourraient construire un savoir commun. La dénomination « Ecole du patrimoine vivant » a été choisie par le partenaire universitaire algérien.

Un projet de recherche-action en accord avec l'imaginaire des habitants

- 44 Un des lieux envisagés est un village déserté au 17^e siècle, ses habitants ayant créé un nouveau village en contrebas. Les maisons de l'ancien village ont été converties en jardins, maintenant la structure parcellaire et le lien direct des habitants actuels avec le lieu, support du récit de leurs origines. Le cimetière est demeuré sur l'ancien site, entre deux mausolées très fréquentés. L'intention de la collectivité locale d'améliorer les accès au cimetière et aux mausolées est une donnée peu évoquée devant les tiers, mais elle explique pour partie l'émergence d'une idée de reconversion du site. Pour quelle affectation future ? Celle-ci est suffisamment imprécise pour que l'équipe française soit appelée régulièrement à visiter le site, sans feuille de route convenue avec l'équipe algérienne.
- 45 Ces visites répétées instillent, auprès des habitants, l'idée que le site présente un intérêt patrimonial (au sens monumental) majeur, de dimension internationale ; les villageois ont prêté aux visiteurs français une capacité de mobiliser des financements non gouvernementaux – UNESCO par exemple – pour mener à bien un projet déjà défini, à l'insu des habitants. Aussi, c'est comme un opérateur public armé de financements que l'ethnologue est reçu dans le village – marque de confiance – en août 2008. Ce n'est pas le lieu de distinguer ce qui relève du malentendu, de l'impréparation ou des stratégies des uns ou des autres. Après explication, dont il n'est pas certain qu'elle soit prise pour argent comptant, la coopération des habitants permet dans un temps très bref (une semaine) de traiter trois questions.
- 46 D'abord, la reconnaissance physique du site : repérage des structures « fantômes », car les anciens murs en élévation n'existent plus ; localisation des rues et maisons, de la *djemaâ* et de l'aire de battage, etc. Ce travail de relevé est réalisé en compagnie d'anciens du village, d'usagers du site (le berger notamment). Au cours de ces travaux, les habitants livrent par petites touches ce que le site signifie à leurs yeux, tout en évaluant la capacité de l'ethnologue à respecter cela.
- 47 Ensuite la forme à donner au projet ; loin de contrarier la représentation que les habitants se font du site reconstruit et réoccupé, le projet doit intégrer ces imaginaires au titre de fondamentaux culturels et programmatiques. Les discussions avec le comité de village débouchent sur un avant-projet, présenté publiquement à l'assemblée des chefs de famille, la *djemaâ*, où il emporte une adhésion unanime.

Les axes du projet de réoccupation du site

L'arrête rocheuse de l'ancien village est répartie en quatre segments de projet. La première partie assure ou rétablit le lien avec l'écosystème et le paysage ; elle maintient les traces du village dans leur état d'abandon et de renaturation. La seconde partie met en évidence les structures anciennes qui seront révélées par la fouille archéologique. Dans la troisième partie, les structures historiques sont reconstituées en élévation. Enfin, la dernière propose des expérimentations sur la construction rurale contemporaine. La discussion la plus soutenue a porté sur l'importance relative des quatre composantes de ce projet. Elle a montré l'engouement suscité par la reconstruction du village déserté, par rapport à d'autres dimensions du projet, moins symboliques au regard des habitants.

Expression du désir des habitants-participants, ce projet crée l'espace multiple dans lequel chercheurs, enseignants et étudiants coopèrent véritablement ; ils abordent la connaissance du milieu (disciplines ethnographiques, biologiques, archéologiques, etc.), la médiation (pédagogie, tourisme, scénographie et communication) et la prospective (architecture, écologie).

- 48 La troisième question est la maîtrise foncière d'un site éclaté entre une multitude de propriétaires. Conséquence d'un bon déroulement des deux étapes précédentes, l'accord de principe des propriétaires du site est obtenu dans la foulée. Trois ans après, le projet est au même point. Le manque de clarté entre élus locaux et universitaires, sur la part d'initiative et de responsabilité incombant à chacun, a maintenu les habitants en situation d'attente de décisions supposées relever d'autorités hors de leur portée. Le comité de village a estimé avoir fait sa part de travail en obtenant l'accord de cession des propriétaires des terrains concernés à la collectivité supposée porteuse du projet, l'assemblée populaire communale (APC) ; cette dernière n'est pas mieux outillée qu'une collectivité française pour accompagner sans l'étouffer un projet participatif.

Les incertitudes sur l'avenir du projet

- 49 L'expérience a révélé la position ambiguë de l'intervenant français, nanti de sa propre expérience pour seul moyen d'action et de légitimité. Il lui incombe d'éviter d'être partie prenante de rapports de pouvoir entre les uns et les autres, dont les enjeux lui échappent : sa position d'étranger est ici un atout. N'étant pas dupe, il s'efforce d'épargner aux habitants qui l'accueillent une déception quasiment programmée. Contexte sécuritaire, propension à préférer le rêve à la réalité d'un projet pressenti difficile, peur de s'engager plus avant dans des rapports franco-algériens mobilisant fortement les affects, assurément mise en scène de la victimisation face au pouvoir central « qui ne fait rien pour la culture amazigh (kabyle) » sont autant « d'explications » pour rejeter la responsabilité du sur-place à d'autres.
- 50 Néanmoins, les obstacles rencontrés ne doivent pas être grossis par l'effet de loupe des pesanteurs inhérentes aux relations France-Algérie en général, à cette coopération interuniversitaire en particulier. En tout lieu, les réussites de projets patrimoniaux reconnaissant la capacité d'imagination et d'engagement des habitants sont rares aujourd'hui. Quelles seraient les chances de succès en France d'une initiative du même ordre, associant enseignants, chercheurs, étudiants, élus et habitants dans un

cheminement expérimental, sous dépendance étroite du politique, à plus forte raison si elle impliquait un partenaire étranger ?

Partenariat et relation au terrain

- 51 Le partenariat porté par des équipes universitaires véhicule, de manière consciente ou non, des formes implicites d'organisation des relations entre les parties en présence. Les deux partenaires sont bridés par le poids de leurs hiérarchies administratives respectives (ci-dessus, section 3.1). Le partenaire algérien nous semble soucieux de garder la main sur le déroulement de la coopération sur son terrain, craignant apparemment que les questions maladroites ou intempestives des visiteurs étrangers produisent des tensions avec les autorités locales (section 5.1). Il semble aussi vouloir éviter l'expression publique de critiques qui pourraient être perçues négativement par des étrangers, tentant de restreindre la liberté de parole des étudiants (section 5.2).

Le terrain, le partenaire invitant et le partenaire invité

- 52 Les séjours des chercheurs français en Algérie se placent sous un double contrôle, celui des autorités publiques d'une part, celui du partenaire universitaire qui nous guide d'autre part. Le rapport au terrain focalise l'attention de notre partenaire qui en régule les voies d'accès. La vision du terrain est prise dans un jeu de contrôles réflexifs (Giddens, 1984) comme si une prise de conscience de l'urgence de l'action était une épreuve nécessaire pour que le partenaire français s'engage aux côtés du partenaire algérien. L'accès au terrain, à ses repères matériels et symboliques, est au cœur de tensions qui questionnent les modèles d'interprétation structurés par un rapport à ce terrain (Passeron, 1992). C'est le reproche que l'on a pu faire aux géographes français en Algérie pendant la colonisation : la production des savoirs s'inscrit comme un acte politique dans la construction « d'une dimension territoriale des faits de domination » (E.W. Saïd, cité par Deprest, 2009, p. 10). Le rapport au territoire dans l'Algérie contemporaine est au cœur d'un processus qui engage une démocratisation par l'émancipation des habitants, et dans notre cas, la libération de la parole des jeunes et des étudiants.
- 53 Les méthodes d'enquête s'écartent des techniques habituellement utilisées (enregistrements proscrits). Mais elles permettent de vérifier l'émergence d'un espace inédit de parole et d'échanges grâce à notre présence dans des cadres (intermédiaires) et dans des lieux précis (familles, villages, sites de mémoire).

Partenariat et démocratie étudiante

- 54 Ce partenariat interuniversitaire franco-algérien est une bonne illustration de la difficulté, présente dans tout partenariat, de parvenir à des décisions qui soient véritablement acceptées par tous, pas seulement du bout des lèvres et avec beaucoup d'arrière-pensées. L'exercice concret de la démocratie dans la vie quotidienne est un enjeu essentiel au cœur du partenariat.
- 55 Devant les difficultés de la décision collective, la tentation technocratique est forte : face à des acteurs qui se chamaillent et sont incapables de s'accorder, seul un « despote éclairé » (individu ou groupe) est en mesure de concevoir un projet d'avenir et de l'imposer. Mais l'efficacité de cette réponse est illusoire, car c'est l'absence de

transaction. Il est sans doute plus facile et plus rapide de décider sans consulter les intéressés, mais ils vont se réveiller, protester et, peut-être, aller en justice, au début de la phase d'exécution. Paradoxalement, le temps de la concertation, qui est perçu comme une perte de temps, permet d'en gagner plus tard dans la mise en œuvre du projet, parce qu'il a été expliqué et adapté.

- 56 La démocratie participative est l'alternative à la réponse technocratique. Elle aussi a un statut paradoxal : elle ne peut en aucun cas se substituer à la démocratie représentative, car une décision prise par des non élus n'aurait aucune valeur juridique. Elle repose sur la capacité des citoyens mobilisés de convaincre les élus de la faisabilité et de la pertinence de leurs propositions. C'est une transaction tacite qui force les élus à endosser un projet qui ne vient pas d'eux (Blanc, 2009a).
- 57 Dans le cas de cette coopération universitaire, l'enjeu est la place des doctorants : ils sont les destinataires prioritaires de cette coopération. Pourtant, avant sa mise en place, les doctorants algériens ne pouvaient imaginer que ce soit possible et ils n'ont rien demandé. Une fois que la coopération est enclenchée, dans une logique du haut vers le bas (*top down*), il est possible de les faire entrer dans un projet prédéfini en dehors d'eux. Mais il est difficile de passer d'une coopération « pour eux » à une coopération « avec eux ». En d'autres termes, sommes-nous capables de passer à une coopération dans laquelle les doctorants ne seront plus des sujets passifs (au sens de sujets du Roi), mais des acteurs de leur destin ? C'est un défi pour les universitaires, à la fois algériens et français, mais aussi pour leurs administrations respectives qui ont du mal à accepter la souplesse et l'innovation.
- 58 Ce défi est plus facile à énoncer qu'à relever. Il convient d'interroger les modèles qui président à l'exercice pratique imposé par les autorités : ainsi les règles administratives fixent une figure réductrice de mobilité dans la mise en œuvre de la coopération (du Sud vers le Nord), en particulier pour les doctorants algériens. Les pratiques de coopération partenariale s'inspirent de modèles et de représentations sociales rarement remis en question, comme si la réalisation des objectifs prescrits bureaucratiquement (thèse, stages, publications) était suffisante. Le contrat implicite repose sur une relation de confiance qui donne la liberté au doctorant (et au chercheur) d'aller au-delà des objectifs prescrits. Cela passe par de multiples micro-transactions sociales, négociables uniquement au cas par cas.

Conclusion : Partenariat de coopération universitaire et coprésence

- 59 Au-delà des limites et des difficultés relevées au cours de ces expériences, la pratique de la coopération franco-algérienne a constitué un terrain d'apprentissage fructueux, favorable à l'émergence de nouvelles propositions, par la recherche interdisciplinaire et par la formation de réseaux de partenaires en Algérie et au Maghreb.
- 60 L'expérience de la coopération franco-algérienne mérite d'être appréhendée comme un laboratoire de changements discrets que produisent les pratiques de coexistence entre des partenaires qui sont en même temps proches et distants. Ce partenariat universitaire se matérialise par une présence de l'autre partenaire, à la fois ici et là-bas. L'inscription dans la durée de cette présence est porteuse d'une dynamique de changements réciproques dans les pratiques des acteurs, obligés de sortir de leurs routines et de

s'ouvrir à d'autres manières de voir et d'agir. Les participants développent ainsi une capacité nouvelle d'action générée par un partenariat fondé sur des relations de confiance et inscrit dans le temps long, ce qui permet de franchir des épreuves et d'entrouvrir des perspectives en marchant ensemble.

- 61 Ainsi ce partenariat puise dans son domaine d'intervention les ressources de son action : *Gestion durable des territoires, développement local et solidaire* focalise des préoccupations scientifiques conjuguées à des attentes des acteurs du terrain kabyle, présenté comme « un laboratoire à ciel ouvert » (entretien réalisé à Béjaïa). Le partenariat s'entend comme un engagement réciproque pour un projet de recherche ouvert sur les questions du développement « durable » des territoires et soutenu par une connaissance du fonctionnement des sociétés locales. Il participe de la construction de liens entre les acteurs (économiques, institutionnels, société civile) et l'université autour d'une autre façon d'approcher le développement humain, social et citoyen en relation étroite avec les sciences sociales (Mkandawire, 2006). Ces perspectives appellent un assouplissement des cadres et des règles de fonctionnement de la coopération universitaire, par des partenariats plus ouverts et par l'ajustement des procédures aux dynamiques de changement, rendant possible la réception de l'inattendu.
- 62 L'analyse de ce partenariat révèle l'ambivalence d'un exercice dont nous avons souhaité mettre en discussion les résultats, sans toutefois permettre une montée en généralité. La contextualisation de ce partenariat, dans un cadre franco algérien et dans un cadre universitaire, s'inscrit dans un temps socio-historique et un temps vécu qui constituent les étapes subjectives et objectives d'une dynamique en cours. Ce processus soutient l'apprentissage d'une permanente coprésence des *partenaires* en chacun des lieux de nos pratiques. La coprésence prend une dimension concrète (dans la poursuite de missions en Algérie et en France) et en même temps virtuelle (par la conscience d'une *présence* de l'autre dans l'action). Dans notre cas, ce travail a permis de renouveler nos propres outils de connaissance et d'interroger nos pratiques de recherche par une expérience individuelle et collective en Algérie qui a fait émerger de nouveaux projets de recherche.
- 63 Ce partenariat devrait devenir à la fois plus modeste avec des objectifs mieux circonscrits à la formation des doctorants à la recherche interdisciplinaire et une négociation des conditions de l'accès au terrain en amont. En même temps, il doit devenir plus ambitieux, et viser l'élargissement à d'autres universités, françaises et maghrébines. Nous gardons l'espoir que « la volonté de savoir » des jeunes générations algériennes, au sens positif d'appétit de connaissance (et non au sens de « savoir pour contrôler et "normaliser" » Foucault, 1976), rendra les frontières plus poreuses à long terme.

NOTES

1. En Algérie, avant la réforme du LMD, la Licence se faisait en 4 ans et elle était suivie par la Post-graduation, débouchant en 2 ans (en principe) sur le Magistère.
2. Dans la logique administrative, l'adoption du LMD doit se faire progressivement : d'abord, la première année de licence ; trois ans plus tard le Master, pour accueillir les premiers licenciés ;

deux ans plus tard le Doctorat, pour les premiers titulaires du Master. Or nous sommes venus d'abord pour former les doctorants à la recherche et par la recherche ; à nos yeux, il serait absurde d'attendre cinq ans avant de commencer.

3. La co-direction de thèse permet d'avoir deux directeurs pouvant appartenir à deux universités différentes, mais le doctorat n'est délivré que par l'université dans laquelle le doctorant est inscrit. La co-tutelle de thèse, entre deux universités de pays différents, permet d'obtenir une thèse reconnue dans les deux pays

4. Dans ce cas, il faut annuler tout ce qui a été prévu (hébergement, séminaires, rendez-vous) et tout improviser quand ils arrivent à l'improviste, quelquefois en période de congés.

Références bibliographiques

Blanc, Maurice (2009a). La transaction sociale : genèse et fécondité heuristique, *Pensée plurielle*, n° 20, pp. 25-36.

-- (2009b). L'avenir de la sociologie de la transaction sociale, *Recherches sociologiques et anthropologiques*, vol. XL, n° 2, pp. 125-139.

-- (2009c). La gouvernance urbaine, dans Jean-Marc Stébé et Hervé Marchal (sous la direction de), *Traité de la Ville*, Paris, PUF, pp. 207-257.

Boltanski, Luc (1990). *L'amour et la justice comme compétences ; trois essais de sociologie de l'action*, Paris, Métailié, 382 pages.

Bourdieu, Pierre (1972). *Trois études d'ethnologie kabyle*, suivi de *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Genève, Droz, 429 pages.

Bourdieu, Pierre (1994). *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Paris, Seuil, 239 pages.

Callon, Michel ; Lascoumes, Pierre et Barthe, Yannick (2001). *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil, 358 pages.

Chiva, Isaac (1990), Le patrimoine ethnologique : l'exemple de la France, dans *Encyclopaedia Universalis* tome 24.

-- (1994). *Une politique pour le patrimoine culturel rural*, Paris, La Documentation Française, Rapport présenté au Ministère de la culture et de la francophonie.

Cohen-Emerique, Margalit (2001). L'approche interculturelle auprès des migrants, dans Gisèle Legault (sous la direction de), *L'intervention interculturelle*, Montréal, Gaëtan Morin, 364 pages.

CMEP (Comité Mixte d'Evaluation et de Prospective de coopération interuniversitaire franco-algérienne), (2008). *Bilan des Actions Intégrées, 1999-2006*, Alger, Colloque d'évaluation et de prospective du programme Tassili.

Crozier, Michel (1963). *Le phénomène bureaucratique*, Paris, Seuil, 369 pages.

-- et Friedberg, Erhard (1977). *L'Acteur et le Système*, Paris, Seuil, 500 pages.

Demorgon, Jacques (2005). *Critique de l'interculturel. L'horizon de la sociologie*. Paris, Economica, 326 pages.

Deprest, Florence (2009). *Géographes en Algérie (1880-1950), Savoirs universitaires en situation coloniale*, Paris, Belin, 348 pages.

Dobry, Michel (2002). Valeurs, croyances et transactions collusives, dans Santiano J. (sous la direction de), *A la recherche de la démocratie*, Paris, Karthala, pp. 103-120.

Fabre, Daniel (2000). L'ethnologie devant le monument historique, dans *Domestiquer l'histoire, Ethnologie des monuments historiques*, Cahier 15, Mission du patrimoine ethnologique, Paris, Maison des Sciences de l'Homme.

Foucault, Michel (1975). *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, 318 pages.

Giddens, Anthony (1987). *La Constitution de la Société*, Paris, PUF, 474 pages (1^e éd. 1984).

Glevarec, Hervé et Saez, Guy (2002). *Le Patrimoine saisi par les associations*, Paris, La Documentation Française, 412 pages.

Grodwohl, Marc (2008). Le patrimoine vernaculaire, bastion nostalgique ou laboratoire de nouveaux imaginaires partagés ? *Le développement culturel : un avenir pour les territoires ?*, Université de Nîmes, Colloque, avril 2008 (<http://recherche.univ-montp3.fr/artdev/colloque8/>).

- HCFAUR (Haut-Conseil franco-algérien universitaire et de recherche), (2005), *Réflexion sur une stratégie de développement de la coopération universitaire*, Paris.
- Morin, Edgar (1990). *Introduction à la pensée complexe*, Paris, Seuil, 158 pages.
- Mkandawire, Thandika (2006). Les politiques de développement social : un nouveau défi pour les sciences sociales, *Revue Internationale des Sciences Sociales*, n° 189, pp. 421-438.
- Navez-Bouchanine, Françoise (2007). Le développement urbain durable : *best practice* ou leurre méthodologique ?, *Espaces et Sociétés*, n° 131, p. 101-116.
- ONS (Office National des Statistiques) (2009). *Résultats par wilaya du Recensement Général de la Population*, RGP 2008, Alger 2008.
- ONS (Office National des Statistiques) (2010). *Taux d'activité de la population active en 2010* (<http://www.ons.dz>).
- Orwell, George (1981), *La Ferme des Animaux*, Paris, Champ libre (1^e éd. 1945).
- Passeron, Jean-Claude (1992). *Le raisonnement sociologique, l'espace non poppérien du raisonnement naturel*, Paris, Nathan, 408 pages.
- Remy, Jean ; Voyé, Liliane et Servais, Emile (1991). *Produire ou reproduire ?* Bruxelles, De Boeck, 2 volumes, 347 pages (1^e éd. 1978).
- Remy, Jean (1998) La transaction sociale, forme de sociabilité et posture méthodologique, dans Freynet Marie-France, Blanc Maurice et Pineau Gaston (sous la direction de), *Les Transactions aux frontières du social: formation, développement local et travail social*, Lyon, Chronique sociale, pp. 20-42.
- Voyé, Liliane (1992). Transaction et consensus supposé, dans Blanc Maurice (sous la direction de), *Pour une sociologie de la transaction sociale*, Paris, L'Harmattan, pp. 194-213.

RÉSUMÉS

Cet article analyse de manière réflexive une expérience de coopération universitaire franco-algérienne et il examine l'impact sur le partenariat des tensions produites par la mise à l'épreuve du terrain. Emboîté dans de multiples dispositifs, l'objet de la coopération concentre un faisceau d'attentes, aussi diverses que contradictoires, susceptibles de créer des tensions dans des négociations qu'il faut en permanence reprendre. L'article montre que l'approche par la transaction sociale est pertinente pour analyser des processus partenariaux qui passent par la coopération conflictuelle et des arrangements informels. Deux obstacles majeurs apparaissent : les cercles vicieux bureaucratiques et les malentendus interculturels. Des transactions implicites et tacites permettent de débloquer lentement la situation.

This paper makes a reflexive assessment of an experiment in Franco-Algerian academic co-operation. It addresses the impact on the partnership of the tensions which emerge at field level practice. Embedded in various institutional patterns, the aim of co-operation is caught between diverging and contradictory expectations, creating tensions which fuel never-ending negotiations. The paper highlights the relevance of a social transaction approach for the understanding of partnership processes which necessarily involve conflictual co-operation and informal arrangements. Two major obstacles emerge: bureaucratic vicious circles and intercultural misunderstandings. Implicit and/or tacit transactions can allow for the slow unfolding of situations.

INDEX

Mots-clés : Algérie, coopération universitaire, malentendu interculturel, partenariat, transaction sociale

Keywords : academic co-operation, Algeria, intercultural misunderstanding, partnership, social transaction.

AUTEURS

JOSIANE STOESEL-RITZ

Josiane Stoessel-Ritz est Maître de conférences HDR en sociologie, chercheur à l'UMR GSPE, Université de Haute Alsace. josiane.stoessel@uha.fr.

MAURICE BLANC

Maurice Blanc est Professeur émérite en sociologie à l'Université de Strasbourg. maurice.blanc@unistra.fr.

MARC GRODWOHL

Marc Grodwohl est ethnologue, fondateur et ancien directeur de l'écomusée d'Alsace. marc.grodwohl@orange.fr.